

☺ Fusions, scissions et apports partiels : impacts financiers et comptables

Mesurer les conséquences juridiques, comptables et fiscales des restructurations d'entreprises sur les états financiers

Code
1761

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
2 065 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Responsables comptables - Experts-comptables et leurs collaborateurs - Toute personne amenée à traiter les aspects comptables et fiscaux des opérations de restructuration

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne maîtrise des techniques comptables et idéalement des connaissances sur les démarches d'évaluation d'entreprise

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Les clés pour conseiller ou décider, au regard des impacts comptables et fiscaux, des opérations de restructuration

De nombreux cas pratiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les principes juridiques, fiscaux et comptables des opérations de restructuration d'entreprises
- Déterminer les impacts comptables selon la méthode de valorisation des apports appliquée à l'opération
- Appliquer les règles comptables des fusions et assimilées
- Traiter les cas spécifiques de retraitement et de fusion avec détention de titres absorbante-absorbée

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Expliquer les principes juridiques, comptables et fiscaux des opérations de restructuration d'entreprises

Préciser les caractéristiques juridiques et les objectifs des opérations de restructuration

- Définitions juridiques des opérations : fusion, apport partiel d'actif, scission et assimilées (spin-off, split-off, split-up)
- Nouvelle réglementation sur les fusions (ordonnance 2023-393 du 23 Mai 2023) : différence scission partielle et apport partiel d'actif, fusions sans échanges de titres, le traité de fusion ou d'apport et les dates d'effet de l'opération
- Objectifs des opérations de fusion et assimilées
- Atelier : les solutions possibles pour qu'une holding prenne le contrôle d'une entité
- Distinction parité d'échange et valeur d'apport : évaluation de la valeur de parité, détermination de la valeur d'apport
- Cas pratiques : déterminer la parité d'échange et la valeur d'apport dans le cadre d'une fusion-absorption ; déterminer le montant de l'augmentation du capital, le pourcentage de détention après l'apport et la valeur d'apport dans le cadre d'un apport partiel d'actif

satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Identifier les régimes fiscaux en matière d'impôts directs des fusions et assimilées

- Le régime de droit commun
- Le régime de faveur des fusions et apports partiels d'actifs (APA)
- Cas pratique : traiter la taxation à l'IS des plus-values réalisées sur les apports d'une société selon le régime de droit commun et selon le régime spécial de faveur (210 A et B)
- Quiz de synthèse sur les principes fondamentaux des restructurations

Déterminer les impacts comptables selon la méthode de valorisation des apports appliquée à l'opération

Expliquer les règles de valorisation des apports

- Selon le sens et le type de contrôle
- Cas pratiques : valorisation des apports selon différentes situations : sens de la fusion à l'endroit, apport d'entités sous contrôle commun, sens de la fusion à l'envers, sous contrôle conjoint, sous contrôle exclusif
- Cas de l'augmentation de capital
- Cas pratique : déterminer l'augmentation de capital et la prime de fusion sur la base d'apports effectués à la valeur comptable et sur la base des valeurs réelles
- L'imputation des frais inhérents à l'opération
- Quiz de synthèse sur les règles de valorisation des apports

Appliquer les règles comptables des fusions et assimilées

Enregistrer l'opération dans la comptabilité de l'absorbée

- La date d'effet comptable
- Le schéma d'écritures
- Cas pratique : enregistrer les écritures de fusion chez l'absorbée dans les hypothèses : apports à la valeur réelle, apports à la valeur comptable

Enregistrer l'opération dans la comptabilité de l'absorbante

- Les points particuliers
- Le schéma d'écritures
- Le cas spécifique d'une fusion sans échange de titres
- Cas pratique : enregistrer les écritures de fusion chez l'absorbante et établir les bilans après fusion, dans les hypothèses : apports à la valeur réelle, apports à la valeur comptable

Enregistrer l'opération dans le cas d'une scission partielle

- Chez l'absorbante
- Chez l'absorbée
- Chez le bénéficiaire des titres
- Cas pratique : enregistrer les écritures de fusion dans le cas d'une scission partielle

Traiter les cas spécifiques de retraitement et de fusion avec détention de titres absorbante-absorbée

Opérer les retraitements comptables spécifiques

- Prise en compte des évènements de la période intercalaire
- Homogénéisation des méthodes comptables
- Neutralisation des opérations réciproques
- Cas pratique : traiter l'homogénéisation des méthodes comptables avec les indemnités de fin de carrière (engagements de retraite)

Préciser les particularités liées à la détention de titres absorbante-absorbée

- La fusion-renonciation : comptabilisation et incidences fiscales du boni/mali de fusion
- L'auto-contrôle
- La fusion intra-groupe
- Exercice : calculer le boni de fusion
- Cas pratique : enregistrer les écritures chez l'absorbante dans le cadre d'une fusion-renonciation

Identifier les informations à fournir dans l'annexe

- Quiz de synthèse sur les opérations de fusion-renonciation

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 19-20 Oct. 2026
- 14-15 Déc. 2026

A DISTANCE

- 19-20 Oct. 2026
- 14-15 Déc. 2026

